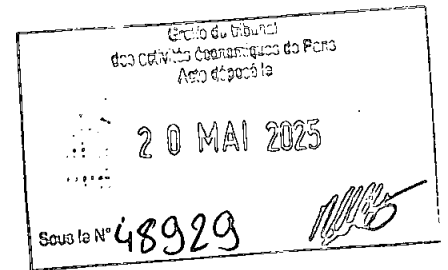


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 20/05/2025 - 48929 - 1994 B 01757 - 393 835 780 - AAAAS E.U.R.L



EURL AAAAS

CAPITAL SOCIAL € 27440,44

Siège social 15 RUE DU CHALET

75010 PARIS

PROCES VERBAL DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

AFFECTATION DE RESULTAT

L'an deux mille vingt et Cinq et le 01 avril à 18 heures au siège social

Le soussigné Mme Bidivanu Carmen associé unique et gérant établi et arrêter le comptes annuels (Bilan, Comptes des Résultats et annexes) de l'exercice allant du 1-er janvier au 31 décembre 2024. Il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

L'inventaire et tous les comptes de l'exercice clos le 31-12-2024 étaient à la disposition de l'associé unique au siège social depuis le 31-01-2024

On constate une stabilité des chiffres d'affaires qui passent de 25577€ à 27449 suivie d'un BENEFICE de 11739 € sûr le résultat fiscal suite à une augmentation des marges à l'exportation et développement des services en renonçant à des opérations commerciales en perte .

Ordre du jour :

- approbation des comptes de l'exercice clos l'exercice clos le 31/12/2024**
- approbation des charges non déductible**
- affectation du résultat de l'exercice**
- conventions visée à l'article 1.223-19 du code du commerce**
- rémunération du gérant**
- pouvoir pour l'accomplissement des formalités**

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique sur la base du rapport de gestion qui a été rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le Bilan, le Compte de Résultats et les annexes, arrêtés le 31 Décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans le Rapport de gestion

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique constate l'absence des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

DEUXIEME RESOLUTION .AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2024 font apparaître un bénéfice de 11730 € décide de l'affecter au compte « Report à nouveau » qui passe ainsi de 53013 à 41 283 € solde débiteur

L'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

L'Associé Unique prend acte de l'exercice clos le 31/12/2024 soumis à l'approbation que la Situation Nette (intégration faite du report à nouveau bénéficiaire de 11730 €) s'élève à 41283 € soit plus que le capital social. Malgré la perte du capital social L'Associé Unique décide de continuer l'activité contenue de la lourde dette Compte Exploitant et aussi de payer les charges sociales de l'exploitant, spécialement la cotisation retraite.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.223 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique a perçu ZERO € de rémunération au cours de l'exercice écoulé. Il aurait droit, entre autre, au remboursement, sur justificatifs, de ses frais de représentation et de déplacements et ceux inhérents L'Associé Unique à l'objet social.

CINQUEME RESOLUTION

L'Associé Unique donne pouvoirs au porteur des copies ou extraits du procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit

De tout ce que dessus, L'Associé Unique a dressé et signé le présent procès verbal

Fait à Paris le 01/04/2025

BIDIVANU CARMEN

[Signature]
Copie de l'original
Cubane
RV

EURL AAAAS

CAPITAL SOCIAL € 27440,44

Siège social 15 RUE DU CHALET

75010 PARIS

PROCES VERBAL DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

AFFECTATION DE RESULTAT

L'an deux mille vingt et Cinq et le 01 avril à 18 heures au siège social

Le soussigné Mme Bidivanu Carmen associé unique et gérant établi et arrêter le comptes annuels (Bilan, Comptes des Résultats et annexes) de l'exercice allant du 1-er janvier au 31 décembre 2024. Il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

L'inventaire et tous les comptes de l'exercice clos le 31-12-2024 étaient à la disposition de l'associé unique au siège social depuis le 31-01-2024

On constate une stabilité des chiffres d'affaires qui passent de 25577€ à 27449 suivie d'un BENEFICE de 11739 € sûr le résultat fiscal suite à une augmentation des marges à l'exportation et développement des services en renonçant à des opérations commerciales en perte .

Ordre du jour :

-approbation des comptes de l'exercice clos l'exercice clos le 31/12/2024

-approbation des charges non déductible

-affectation du résultat de l'exercice

-conventions visée à l'article 1.223-19 du code du commerce

-rémunération du gérant

-pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE RESOLUTION

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le

01/01/2024

et clos le

31/12/2024

Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Régime réel normal

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 293-B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

SIRET

3 9 3 8 3 5 7 8 0 0 0 0 5 6

AAAAS EURL CHEZ MME BIDVANU

N°: 15 RUE DU CHALET 75010 PARIS

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cocher la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Déficit 0

Bénéfice imposable à 15 %

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238 quinquies)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Revenus nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C-10/C-11 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom/Adresse

N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom/Adresse

N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON ☒ Si oui, indication du logiciel utilisé

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des classes fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

BIDVANU CARMEN 15 RUE DU CHALET 75010

Tél: 0609452492

Tél:

CGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné:

Date: 10/03/2024

Lieu: PARIS

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Qualité et nom du signataire:

Signature: BIDVANU

Examen de conformité fiscale (ECF)

prestataire:

00000000000000000000

Copie
wip
B
B

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire

2022

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ^a	payées par la société elle-même ^a	a	payées par un établissement chargé du service des titres ^b	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ^c				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées ^d				d
				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ^e				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ^a				Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement				
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
DIVANU CARMEN								
5 RUE DU CHALET 75010 PARIS	100%	2024		4824				
ÉRANT								
NDENNITES KM VOITURE PERSO 7CV								
RANSFORT MARCHANDISE								

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %		
		0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les PN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^a		MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
		MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice		
Processions d'honoraires, de commissions et de courtages ^b		MVLТ réalisée au cours de l'exercice		
		MVLТ restant à reporter		

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Copie
conforme
le 11/05/2024
B

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

cerfa

N° 15949 * 04

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AAAAS EURL										Néant ☐																																																																																																																																																																																																																																																																				
Adresse de l'entreprise		15 RUE DU CHALET 75010																																																																																																																																																																																																																																																																														
SIRET		3	9	3	8	3	5	7	8	0	0	0	0	5	6																																																																																																																																																																																																																																																																	
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1	2	Durée de l'exercice précédent *		1	2																																																																																																																																																																																																																																																																									
Exercice N clos le 31/12/2024																																																																																																																																																																																																																																																																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th colspan="2">Brut 1</th> <th colspan="2">Amortissements, provisions 2</th> <th colspan="2">Net 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Capital souscrit non appelé</td> <td colspan="2">TOTAL (I)</td> <td>AA</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="18">ACTIF IMMOBILISÉ *</td> <td rowspan="6">IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</td> <td>Frais d'établissement *</td> <td>AB</td> <td></td> <td>AC</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frais de développement *</td> <td>CX</td> <td></td> <td>CQ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Concessions, brevets et droits similaires</td> <td>AF</td> <td></td> <td>AG</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial (1)</td> <td>AH</td> <td></td> <td>AI</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td>AJ</td> <td></td> <td>AK</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</td> <td>AL</td> <td></td> <td>AM</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="6">IMMOBILISATIONS CORPORELLES</td> <td>Terrains</td> <td>AN</td> <td></td> <td>AO</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>AP</td> <td></td> <td>AQ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Installations techniques, matériel et outillage industriels</td> <td>AR</td> <td></td> <td>AS</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>AT</td> <td></td> <td>AU</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Immobilisations en cours</td> <td>AV</td> <td></td> <td>AW</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Avances et acomptes</td> <td>AX</td> <td></td> <td>AY</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="6">IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</td> <td>Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence</td> <td>CS</td> <td></td> <td>CT</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres participations</td> <td>CU</td> <td></td> <td>CV</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Créances rattachées à des participations</td> <td>BB</td> <td></td> <td>BC</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres titres immobilisés</td> <td>BD</td> <td></td> <td>BE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prêts</td> <td>BF</td> <td></td> <td>BG</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations financières *</td> <td>BH</td> <td></td> <td>BI</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL (II)</td> <td></td> <td>BJ</td> <td>N</td> <td></td> <td>N-1</td> <td>N-2</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td> <td rowspan="5">STOCKS *</td> <td>Matières premières, approvisionnements</td> <td>BL</td> <td>500</td> <td>BM</td> <td>500</td> <td>500</td> </tr> <tr> <td>En cours de production de biens</td> <td>BN</td> <td></td> <td>BO</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>En cours de production de services</td> <td>BP</td> <td></td> <td>BQ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Produits intermédiaires et finis</td> <td>BR</td> <td></td> <td>BS</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Marchandises</td> <td>BT</td> <td>6950</td> <td>BU</td> <td>7690</td> <td>6330</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">CRÉANCES</td> <td>Avances et acomptes versés sur commandes</td> <td>BV</td> <td>0</td> <td>BW</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Clients et comptes rattachés (3) *</td> <td>BX</td> <td>0</td> <td>BY</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Autres créances (3)</td> <td>BZ</td> <td></td> <td>CA</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capital souscrit et appelé, non versé</td> <td>CB</td> <td></td> <td>CC</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="2">DIVERS</td> <td>Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)</td> <td>CD</td> <td></td> <td>CE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Disponibilités</td> <td>CF</td> <td>6369</td> <td>CG</td> <td>3306</td> <td>2000</td> </tr> <tr> <td rowspan="6">COMPTES DE REGULARISATION</td> <td>Charges constatées d'avances (3) *</td> <td>CH</td> <td></td> <td>CI</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL (III)</td> <td>CJ</td> <td>13319</td> <td>CK</td> <td>11496</td> <td>8830</td> </tr> <tr> <td>Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)</td> <td>CW</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Primes de remboursement des obligations (V)</td> <td>CM</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Écarts de conversion actif * (VI)</td> <td>CN</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</td> <td>CO</td> <td>13319</td> <td>8A</td> <td>11496</td> <td>8830</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Renvois: (1) dont droit au bail :</td> <td colspan="2">(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes</td> <td>CP</td> <td colspan="2">(3) Part à plus d'1 an :</td> <td>CR</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Clause de réserve de minorités *</td> <td colspan="2">Immobilisations :</td> <td colspan="2">Stocks :</td> <td colspan="2">Créances :</td> </tr> </tbody> </table>																Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA				ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			Frais de développement *	CX		CQ			Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			Fonds commercial (1)	AH		AI			Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			Constructions	AP		AQ			Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			Autres immobilisations corporelles	AT		AU			Immobilisations en cours	AV		AW			Avances et acomptes	AX		AY			IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			Autres participations	CU		CV			Créances rattachées à des participations	BB		BC			Autres titres immobilisés	BD		BE			Prêts	BF		BG			Autres immobilisations financières *	BH		BI			TOTAL (II)			BJ	N		N-1	N-2	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	500	BM	500	500	En cours de production de biens	BN		BO			En cours de production de services	BP		BQ			Produits intermédiaires et finis	BR		BS			Marchandises	BT	6950	BU	7690	6330	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	0	BW	0	0	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	0	BY	0	0	Autres créances (3)	BZ		CA			Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE			Disponibilités	CF	6369	CG	3306	2000	COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI			TOTAL (III)	CJ	13319	CK	11496	8830	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					Primes de remboursement des obligations (V)	CM					Écarts de conversion actif * (VI)	CN					TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13319	8A	11496	8830	Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR	Clause de réserve de minorités *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																										
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA																																																																																																																																																																																																																																																																												
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Frais de développement *	CX		CQ																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Fonds commercial (1)	AH		AI																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM																																																																																																																																																																																																																																																																											
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Constructions	AP		AQ																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Immobilisations en cours	AV		AW																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Avances et acomptes	AX		AY																																																																																																																																																																																																																																																																											
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Autres participations	CU		CV																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Créances rattachées à des participations	BB		BC																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Autres titres immobilisés	BD		BE																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Prêts	BF		BG																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Autres immobilisations financières *	BH		BI																																																																																																																																																																																																																																																																											
TOTAL (II)			BJ	N		N-1	N-2																																																																																																																																																																																																																																																																									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	500	BM	500	500																																																																																																																																																																																																																																																																									
		En cours de production de biens	BN		BO																																																																																																																																																																																																																																																																											
		En cours de production de services	BP		BQ																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Marchandises	BT	6950	BU	7690	6330																																																																																																																																																																																																																																																																									
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	0	BW	0	0																																																																																																																																																																																																																																																																									
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	0	BY	0	0																																																																																																																																																																																																																																																																									
		Autres créances (3)	BZ		CA																																																																																																																																																																																																																																																																											
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC																																																																																																																																																																																																																																																																											
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE																																																																																																																																																																																																																																																																										
Disponibilités	CF		6369	CG	3306	2000																																																																																																																																																																																																																																																																										
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI																																																																																																																																																																																																																																																																												
	TOTAL (III)	CJ	13319	CK	11496	8830																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																																																																																																																																																																																																																																																																														
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13319	8A	11496	8830																																																																																																																																																																																																																																																																										
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR																																																																																																																																																																																																																																																																									
Clause de réserve de minorités *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :																																																																																																																																																																																																																																																																										

Copie conforme
15/12/2024

Désignation de l'entreprise		AAAAS EURL		Néant ☐ *		
15 RUE DU CHALET 75010				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé.....)			DA	27441	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	659	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF	
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG	
	Report à nouveau			DH	(56013)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	11730	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(13164)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV	36434
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	240	
	Dettes fiscales et sociales			DY	0	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	36674		
Écart de conversion passif *			ED			
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	23510		
RENOUVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			- Écart de réévaluation libre	1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

B.C

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA/ AS EURL				Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons EXTRA COMMUNAUTAIRES		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		15728	FC	15728	
	Production vendue	Biens *	FD		FE	FF		
		Services *11721	FG	11721	FH	FI	11721	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK	FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	27449
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1350	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	740	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	0	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	0	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *					FW	10925	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1375	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	1310	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA		
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	15706
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	11743	
Opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	11743	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copie conforme
à l'original
PS

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AAAAS EURL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7)			(VII)	HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	28
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7)			(VIII)	HH
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)				HL	27449
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	15719
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	11730
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières		HY	
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	
		{ - Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			IX	
	(6 ter) Dont	{ - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		{ - amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	{ dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	1350
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			A6	
	dont cotisations facultatives Madelin			A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TRESOR PUBLIC				28	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Compte
Comptes
Plongé
Re

Désignation de l'entreprise		AAAA S EURL		Néant ☒		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
		1	2	3	4	
CORP. INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF	
	Terrains		KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre (dont composants L9)	KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui (dont composants M1)	KM	KN	KO	
		Installations gales, agencés, aménagements des constructions	MP	MQ	MR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		MS	MT	MU	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	KW	KX	
		Matériel de transport *	KY	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	LC	LD	
Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG		
Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ		
Avances et acomptes		LK	LL	LM		
	TOTAL III	LN	LO	LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
	Autres participations		8U	8V	8W	
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V	
	TOTAL IV		LQ	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	0H	0J	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
		Par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3
CORP. INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DO	DT
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	UW	1X
	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers	IJ	MM	MN	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	MU
Emballages récupérables et divers*		IX	MV	MW	MX	
Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III	IY	NG	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU	MT	OW
	Autres participations		IO	OX	OY	OZ
	Autres titres immobilisés		1I	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		1Z	2E	2F	2G
	TOTAL IV		1J	2H	2I	2J
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1K	2L	2M	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copy
Compte
Rég
BCE

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		AAAAS EURL						Néant ☒	
Exercice N clos le		31 / 12 / 2024							
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5] ⁽²⁾			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽³⁾				
			Montant des suppléments d'amortissement ⁽⁴⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽⁵⁾					
	①	②	③	④	⑤	⑥			
1	Concessions, brevets et droits similaires								
2	Fonds commercial								
3	Terrains								
4	Constructions								
5	Installations techniques mat. et out. industriels								
6	Autres immobilisations corporelles								
7	Immobilisations en cours								
8	Participations								
9	Autres titres immobilisés								
10	TOTAUX								

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE			
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE		=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Bpue
C. B.
e
l'org

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2055-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code
général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AAAAS EURL				Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	
		CY		EL		EM	EN
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial		RE		RF		RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG	PH
TOTAL I		RK		RM		RN	RO
Terrains		PI		PJ		PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT	PU
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF	QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	QT
TOTAL II		QU		QV		QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ	ØR
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	S8	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc., aménagements divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Installations techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immb. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages, récupérations et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)	
						NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à décaler				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

copie conforme l'original

Désignation de l'entreprise		AAAAS EURL				Néant ☒ *			
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

copie
conf
e
plong

⑧

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AAAAS EURL				Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN	
				1	2	3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(Provisions pour dépréciation antérieurement constatées	UO				
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
Charges constatées d'avance	VS						
TOTAUX		VT		VU		VW	
RENOIS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans	
			1	2	3	4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	240	240			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	36434			36434	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	36674	VZ	240	36434	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	0	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	10000				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Compte
compte
l'avis
BC

DGFIP N° 2058-A-SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

032-NOT-50
C. H. W. / re 6 l'ang

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS
NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AAAAS EUF L		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	53031
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	53013
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	53013
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	41283
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 1° du CGI, dotations de l'exercice					ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
			YN		YO
			↓		↓
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)					
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
L1					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

G. Me. C. L. B.
à l'usage

Désignation de l'entreprise		AAAAS EURL										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(56031)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	3018		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	0F	(53013)		Report à nouveau	ZG	(53013)						
								(N.B. : le total I doit être égal au total II) TOTAL II	ZH	(53013)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7		)	YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8	1600	)	XQ	1600				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage							YV					
	- Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES	1350	)	ST	1350				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	10925				
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE							YW	139			
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		)	9Z	914			
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	10925			
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY	2345				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	1242				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2019) *							0B					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%				
	- Numéro de centre agréé *	XP						ZR					
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale		JH		n° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Compte
Confiance
et l'usage

Désignation de l'entreprise		AAAAS EURL				Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
1		2	3	4	5	6	
I - IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
7		8	9	19%	15% ou 12,80%	0%	11
I - IMMOBILISATIONS *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - AUTRES ÉLÉMENTS	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés et rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexée) *					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Copie
collée e Play

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copy
of Play Be

Désignation de l'entreprise	AAAAS EURL	Néant ☒
-----------------------------	------------	---

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ● ou de 12,8 % ●

① Entreprises soumises à IIS

② Entreprises soumises à IIR

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ●

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ●

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 - 4 - 5)
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Après
ouverture à long

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise		AAAAS EURL				Néant ☒	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} alinéas de l'article 39-1-5^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve			Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		Donnant lieu à complément d'impôt		ne donnant pas lieu à complément d'impôt			
①	②	③		④		⑤	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

copie
 0
 copie
 l'imp



DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AAAAS EURL		Néant ☐	
Exercice ouvert le		01/01/2024/		et clos le 31/12/2024/	
Données en nombre de mois		1		2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *		YP		0	
- Dont apprentis		YF			
- Dont handicapés		YG			
Effectif affectés à l'activité artisanale		RL		0	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA		27449	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT			
TOTAL 1		OX		27449	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE			
Subventions d'exploitation reçues		OF			
Variation positive des stocks		OD		740	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT			
TOTAL 2		OM		740	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée *					
Achats		ON		1350	
Variation négative des stocks		OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		OR		9325	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS		1980	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ		3126	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU		0	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY			
TOTAL 3		OJ		13801	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG		14388	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.		SA			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX		Effectifs au sens de la CVAE *	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)		HX			
Période de référence		GY		GZ	
Date de cessation		HR			

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

Whe
Cofee
Jord

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFIP N° 2059-F-SD 2022

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de
dépôt

(1)

Néant ☐

Exercice clos le		3 1 1 2 2 0 2 4		N° SIRET		3 9 3 8 3 5 7 8 0 0 0 0 5 6	
Dénomination de l'entreprise		AAAAS EURL					
Adresse (voie)		15 RUE DU CHALET 75010 PARIS					
Code postal		7 5 0 1 0		Ville			
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES		P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES		P4	100%
1							
I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :							
Forme juridique							
Dénomination							
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse		N°		Voie			
Code postal				Commune		Pays	
Forme juridique							
Dénomination							
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse		N°		Voie			
Code postal				Commune		Pays	
Forme juridique							
Dénomination							
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse		N°		Voie			
Code postal				Commune		Pays	
Forme juridique							
Dénomination							
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse		N°		Voie			
Code postal				Commune		Pays	
II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :							
Titre (2)		Mme		Nom patronymique		SOLOMON	
		Nom marital		BIDIVANU		% de détention	
						100%	
						Nb de parts ou actions	
						100	
Naissance :		Date		12/10/1964		N° Département	
						Commune	
				CONSTANTA		Pays	
				ROUMANIE			
Adresse :		N°		15		Voie	
						RUE DU CHALET	
Code postal		75010		Commune		PARIS	
				Pays		FRANCE	
Titre (2)				Nom patronymique		Prénom(s)	
		Nom marital				% de détention	
						Nb de parts ou actions	
Naissance :		Date				N° Département	
						Commune	
						Pays	
Adresse :		N°				Voie	
Code postal				Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

à M. Confier & Play

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N° 2059-G-SD 2022

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(1)

Néant ☒

Exercice clos le		N° SIRET	
Dénomination de l'entreprise			
Adresse (voie)			
Code postal		Ville	
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Wd
@ / onfue
Pong